

BILAN DE COMPÉTENCES
ENTREPRENEURIALES

LE PROGRAMME ENTREPRENEUSE

Mme.Ambition

Présentation :

Le Bilan Entrepreneuriale est un bilan de compétences entrepreneuriales entièrement personnalisé qui a pour objectif de permettre à la bénéficiaire de faire le point sur ses aptitudes à développer un projet entrepreneurial concret.

Il permet d'identifier les compétences, les motivations et ses aptitudes pour mieux construire son projet de création ou de reprise d'entreprise réaliste.

Le Bilan de compétences est un dispositif de formation régi par le Code du Travail. Il est défini comme suit :

“Les bilans de compétences [...] ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences, d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation. “

Dates clés :

- Sur demande

Public cible :

Le programme Ambition s'adresse aux personnes :

- Actives (en poste ou à la recherche d'un emploi)
- Porteuses de projet entrepreneurial
- Salariées en transition vers l'entrepreneuriat
- Personnes souhaitant entreprendre sans projet structuré
- Professionnels en reconversion vers l'entrepreneuriat

Délai et modalités d'accès :

- Entretien téléphonique pour cerner vos besoins et attentes et organiser le bilan de compétences ;
- Délais d'accès de 15 jours environ après signature du contrat de bilan de compétences

Lieu de la formation :

- Distanciel synchrone en visioconférence par l'outil par Zoom ®

Durée :

- 10h d'entretiens individuels à distance répartis en 7 séances sur 8 semaines
- 10h de travail en autonomie

Objectifs du bilan de compétences :

- Faire le point le point sur votre parcours personnel et professionnel
- Définir votre potentiel et votre profil entrepreneurial
- Analyser vos compétences entrepreneuriales et en relation avec votre projet
- Identifier vos valeurs, vos besoins, vos aspirations, vos forces et vos zones d'inconfort
- Lever vos blocages au niveau entrepreneurial

- Structurer votre projet entrepreneurial en fonction des ressources à votre disposition (savoir, savoir-faire, savoir être)
- Élaborer un plan d'action concret et personnalisé avec les étapes, moyens, échéances et appuis pour mettre votre projet en mouvement sereinement et en toute sécurité.

Coût & Financement :

- Tarif : 1 290 € net de TVA
- Financements possibles : OPCO, France Travail, 3X sans frais, autofinancement

Modalités et méthodes pédagogiques :

Le bilan de compétences se déroule en distanciel synchrone en visioconférence. Un suivi à 6 mois sous forme d'entretien directif est réalisé en distanciel.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont diverses :

Pédagogie interactive et participative : Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et d'échanges composés de :

- Pédagogie interactive et participative : Alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques et d'échanges
- Tests professionnels ciblés (test de personnalité, test du créateur d'entreprise)
- Exercices d'auto-évaluation et de projection
- Modèles pour la création d'entreprise
- Guides concrets pour prendre des décisions ou passer à l'action
- Ressources exclusives : PDF, vidéos, templates, fiches pratiques... selon vos besoins.

Modalités d'évaluation :

- la réalisation de tests psychométriques ;
- le repérage des compétences transversales ;
- l'inventaire des ressources personnelles (savoir, savoir-faire et savoir être) ;
- un suivi réalisé à 6 mois pour mesurer l'atteinte des objectifs fixés en fin de bilan de compétences.

Accessibilité aux personnes handicapées :

Les prestations proposées sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (selon leur degré de mobilité) mais ne sont pas accessibles aux personnes malvoyantes et sourdes.

Si vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez vous former au sein de notre organisme, contactez notre Référent handicap Tègue WADE par mail contact@mme-ambition.com pour convenir d'un rendez-vous téléphonique et échanger sur vos besoins d'aménagements et leur faisabilité.

Contact :

- Responsable administratif et pédagogique : Tègue WADE contact@mme-ambition.com
- Référente handicap : Tègue WADE contact@mme-ambition.com

Programme :

I) Phase préliminaire

Objectif : confirmer l'engagement de la bénéficiaire, analyser la demande, définir le cadre et les objectifs.

Cette phase vise à :

- Analyser votre situation professionnelle et personnelle actuelle.
- Clarifier votre motivation et vos attentes vis-à-vis du bilan entrepreneurial.
- Identifier votre idée de projet ou vos premières pistes d'activité.
- Vérifier que le programme correspond à vos besoins et à votre disponibilité.
- Présenter les méthodes, outils, modalités de déroulement, ainsi que le cadre légal du dispositif.
- Définir conjointement les objectifs du bilan de compétences entrepreneurial

II) Phase d'investigation

Objectif : analyser votre profil, vos ressources et votre projet afin d'en évaluer la cohérence et la faisabilité.

Cette phase est consacrée à une exploration approfondie visant à :

1. Identifier votre profil entrepreneurial

- Exploration de vos valeurs, motivations et besoins au travail
- Analyse de vos compétences professionnelles, personnelles et transférables
- Identification de vos ressources, atouts et zones de vigilance
- Analyse de votre posture, de votre confiance en vous et de vos freins éventuels

2. Travailler sur votre projet entrepreneurial

- Clarification de votre idée ou de votre concept
- Définition du problème résolu et du public cible
- Mise en cohérence entre votre identité, votre parcours et votre projet
- Analyse des compétences requises pour entreprendre et comparaison avec vos acquis
- Identification des écarts à combler (formations, compétences, posture)

3. Étude de faisabilité rapide

- Analyse des opportunités et contraintes
- Premiers éléments de validation de marché
- Identification des risques, ressources et conditions de réussite
- Sélection d'une ou deux hypothèses de projet réalistes et cohérentes

III) Phase de conclusion

Objectif : formaliser les résultats et définir un plan d'action clair, réaliste et adapté.

Cette dernière phase permet de :

- Synthétiser les informations recueillies sur votre parcours, vos compétences et vos motivations.
- Confirmer la direction entrepreneuriale choisie ou proposer des ajustements.
- Évaluer les conditions de réussite du projet entrepreneurial.

- Évaluer les conditions de réussite du projet entrepreneurial.
- Construire un plan d'action opérationnel (30 – 60 – 90 jours) incluant les étapes prioritaires, les acquisitions nécessaires et les ressources mobilisables.
- Présenter les modalités de suivi possibles après le bilan.

Une synthèse écrite, conforme au Code du Travail, vous sera remise.

Elle inclura :

- Vos compétences et atouts principaux,
- Les éléments d'analyse du projet,
- La cohérence entre vous et votre projet,
- Les points à développer,
- Le plan d'action détaillé.

Assistance technique et pédagogique :

Pour tout problème rencontré lors de votre parcours de formation distanciel, merci de nous contacter du lundi au vendredi de 9h à 18h par mail à l'adresse contact@mme-ambition.com

Voici un tutoriel d'aide à la connexion à [l'outil Zoom](#).